## casa-energie.fr



## Hausse de l'aide ANAH MaPrimeRénov'Sérénité

Publié le 29 septembre 2023

Pour toutes demandes déposées entre le 1 <sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2023, les ménages aux revenus modestes et très modestes qui réalisent une rénovation énergétique globale pourront bénéficier d'une aide plus avantageuse :

- > Revenus très modestes : le taux de financement passe de 50 % à 65%
- > Revenus modestes : le taux de financement passe de 35% à 50%